



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 septembre 2008
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité par lequel ce dernier m'a prié de le tenir périodiquement informé de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et de lui présenter un rapport à ce sujet. Par la suite, au paragraphe 11 de sa résolution 1580 (2004), il m'a prié de lui rendre compte par écrit tous les trois mois.

2. Le présent rapport porte sur les événements survenus depuis mon rapport précédent (S/2008/395), daté du 17 juin 2008, en particulier sur les tensions (sécurité et vie politique) constatées dans la perspective des élections législatives prévues pour le 16 novembre 2008.

II. Évolution de la situation politique

3. La période à l'examen a été marquée par le malaise politique grandissant et le spectre des tensions et pressions militaires. Les relations entre le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) et le Parti du renouveau social (PRS), deux des trois signataires du pacte de stabilité politique et gouvernementale, se sont encore détériorées depuis avril 2007 car ils se disputaient les grands postes ministériels. Le Gouvernement a été attaqué par les partis de l'opposition qui l'accusent de corruption et lui reprochent la détérioration générale des conditions de vie.

4. Les relations entre le chef du PAIGC, Carlos Gomes Jr., et le Premier Ministre Martinho N'Dafa Cabi se sont détériorées du fait de leur concurrence pour la direction du parti à son congrès du 26 juin au 2 juillet 2008. M. Gomes Jr. a gagné l'élection avec une majorité de 51,4 % (578 voix), suivi de Malam Bacai Sanha avec 31,5 % (355 voix) et de M. N'Dafa Cabi avec 8,45 % (95 voix). On a constaté entre le Président João Bernardo Vieira, et le parti et son chef, M. Gomes, des signes de rapprochement qu'on doit surtout à des anciens influents du PAIGC. Au congrès du



parti, le Président Vieira a été invité à accepter le poste de président honoraire, mais il n'a pas encore indiqué s'il l'acceptait.

5. Les tensions se sont aggravées lorsque le Premier Ministre a signé en juillet 2008, sans en référer au Ministre des finances ni au PAIGC, un décret, nommant des candidats du PRS aux postes de directeur général du Trésor, des recettes et des impôts, et des douanes. Pour ses critiques du parti cela a confirmé qu'il favorisait le PRS. Le 28 juillet, le PAIGC a dénoncé le pacte de stabilité politique et gouvernementale, mais le PRS et le troisième signataire, le Parti uni social démocrate (PUSD) l'ont maintenu.

6. Le 1^{er} août, la Cour suprême a décidé que la loi constitutionnelle exceptionnelle et transitoire par laquelle l'Assemblée nationale avait prorogé son mandat au-delà du 21 avril 2008 était anticonstitutionnelle. Cet arrêt, bien accueilli par les organisations de la société civile, a amené le Président Vieira, à dissoudre le Parlement le 5 août après avoir consulté le Conseil d'État, le Président du Parlement et d'autres personnalités nationales. Par décret du même jour, le Président a renvoyé le gouvernement du Premier Ministre Cabi et a nommé Carlos Correia Premier Ministre, en le chargeant de former un gouvernement intérimaire. Le 6 août, lors d'une réunion avec mon Représentant en Guinée-Bissau, Shola Omoregie, M. Correia a déclaré que l'organisation d'élections législatives aurait la priorité pour son gouvernement. Il a également affirmé que celui-ci était décidé à réprimer le trafic des drogues.

7. Le 9 août, le Premier Ministre a publié la liste complète des membres de son cabinet, qui comprend 21 ministres et 7 secrétaires d'État. Du gouvernement sortant, il a gardé les Ministres des affaires étrangères, de la défense, des finances et de la justice assurant ainsi la continuité dans les trois grands domaines où la communauté internationale appuie le gouvernement : réforme du secteur de la sécurité, lutte contre les stupéfiants et réforme fiscale. Bien que provenant largement du PAIGC, le gouvernement, comprend deux ministres membres du PUSD, cinq membres du PRS et un membre de l'Alliance populaire unie, groupement politique relativement mineur. Le nouveau Cabinet ne compte que trois femmes contre cinq pour le précédent. Le PRS s'est démarqué du gouvernement en disant qu'il n'avait pas été consulté sur la nomination de ses membres qu'il a qualifiés de « dissidents ».

8. Le spectre de l'instabilité militaire s'est encore dessiné en août lorsque les autorités ont dit avoir découvert une tentative de coup d'État, apparemment organisée par le chef d'état major de la marine, le contre-amiral José Américo Bubo Na Tchuto. Le Président Vieira a informé mon représentant que le chef d'état major général, le général Tagme Na Waie, avait confirmé que le coup avait été prévu pour le 1^{er} août et qu'une enquête était en cours. Le contre-amiral, suspendu, a été assigné à résidence mais s'est évadé. Le 12 août, les autorités gambiennes ont signalé son arrestation sur leur territoire et ont demandé l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour le transférer à la Guinée-Bissau dont ensuite le Ministre des affaires étrangères est allé en Gambie s'entretenir avec les autorités de la question de la présence du contre-amiral dans ce pays.

9. Après une absence d'environ un an, le chef du PRS, l'ancien Président Kumba Yalá, est rentré le 7 juillet 2008 à Bissau. Il a annoncé qu'il s'était converti à l'islam, en prenant le nom de Mohamed Yalá Embaló. Certains analystes ont vu là une manœuvre politique pour renforcer l'attrait de son parti aux yeux de la

communauté musulmane du pays, qui représente environ 40 % de la population. Le 8 août, M. Yalá a quitté le pays après la découverte de la tentative de coup d'État.

10. Le 28 août, les représentants locaux du Groupe international de contact pour la Guinée-Bissau se sont réunis au BANUGBIS où les Ministres des finances et de la justice et le Président de la Commission électorale nationale ont respectivement fait le point sur la situation économique, le trafic des drogues et les préparatifs des élections législatives. Auparavant, les 25 et 26 août, les chefs des missions de paix des Nations Unies en Afrique de l'Ouest avaient tenu à Bissau leur quatorzième réunion de haut niveau à laquelle ont assisté mes Représentants spéciaux pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, pour le Libéria, Elle Margrethe Løj, et pour la Côte d'Ivoire, Choi Yiung-Jin, ainsi que mon Représentant en Guinée-Bissau. De plus, le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Mohammed Ibn Chambas, a été invité à participer aux débats, ce qui a aidé à parler de la nécessité de resserrer les liens et la coopération avec la CEDEAO en matière de sécurité, de prévention des conflits et de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest. Il a été noté à la réunion que, des progrès importants ont beau avoir été faits pour consolider la paix et restaurer la stabilité dans la sous-région, plusieurs pays s'y heurtaient encore à des problèmes tenaces de sécurité, de gouvernance et de développement qu'aggrave l'apparition des menaces nouvelles du trafic des drogues et de la criminalité organisée.

11. Pendant la période à l'examen, le programme de dialogue participatif mené par l'Institut national d'études et de recherches, en partenariat avec Interpeace – *Voz di Paz/Voix de paix* –, a continué ses consultations populaires avec plus de 3 600 personnes dans 39 secteurs administratifs du pays pour recenser les obstacles à la consolidation de la paix. Il en est ressorti que les principales sources de conflit étaient les suivantes : faiblesse de l'État; pauvreté endémique; insécurité; faible administration de la justice; mauvaise gestion des ressources naturelles; aspirations rivales au pouvoir pour régir et exploiter les maigres ressources de l'État à des fins personnelles; manipulations de l'ethnicité à des fins politiques; absence d'une culture de dialogue; perte et inversion des valeurs sociales, encourageant les violences; et pratiques traditionnelles néfastes, source de tensions persistantes dans les ethnies et entre elles ainsi que de tensions interreligieuses. La prochaine phase servira à synthétiser les conclusions et à axer davantage la recherche participative sur certains des problèmes nationaux récurrents afin d'approfondir les futures délibérations des autorités et de la société politique et civile.

III. Élections

12. Le Président et le Premier Ministre ont assuré que les élections législatives auront lieu comme prévu le 16 novembre 2008. Dans un communiqué paru le 14 août, le Cabinet du Président a dit que, sauf preuve que l'inscription des électeurs manquait de transparence, il n'y avait eu aucune raison d'ajourner les élections. En réponse, le PRS a publié le 15 août une déclaration dans laquelle il reprochait au Président de vouloir en fait les ajourner. Le PRS s'est déclaré inquiet de la situation politique tendue et a réaffirmé sa détermination de s'en tenir à la date prévue pour les élections. Il a aussi averti qu'il s'opposerait à tout « gouvernement de trafiquants de drogues » qui pourrait sortir d'élections frauduleuses.

13. L'inscription manuelle des électeurs, prorogée de trois jours, a eu lieu du 3 au 29 juillet 2008. Elle a été surtout financée par les contributions du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Le Ministre de l'intérieur d'alors, Certório Biote, a annoncé le 5 août que, malgré les difficultés causées par la saison des pluies et les problèmes logistiques, les résultats avaient été excellents. Il a dit que, sur un électorat estimé à 611 875 personnes, 578 974, soit 94,6 %, étaient inscrites. Ces résultats ont été acceptés par les grandes institutions électorales nationales, dont la Commission nationale électorale et le Bureau d'appui technique au processus électoral. Les listes provisoires seront publiées dans les diverses circonscriptions et les électeurs auront deux semaines, à compter du 5 septembre 2008, pour les modifier ou les contester. La liste définitive devrait être prête au 17 octobre 2008.

14. Le financement des élections est moins déficitaire : le 1^{er} septembre 2008, la Commission européenne a annoncé que 1,5 million d'euros leur seraient versés en octobre, ce qui ramènera le déficit à environ 350 000 dollars. À ce jour, les donations suivantes ont été faites au recueil de fonds du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour les élections : Union européenne (600 000 euros), Brésil (430 000 dollars), PNUD (610 000 dollars), Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (1 381 889 dollars), Angola (700 000 dollars), Portugal (65 000 euros) et CEDEAO (500 000 dollars). Le Gouvernement a fourni 356 295 dollars pour les coûts de souveraineté évalués à 4,3 millions de dollars. De plus, les contributions suivantes ont été annoncées : 1 068 000 dollars par le Gouvernement et 399 644 dollars en nature par le Portugal sous forme de matériels électoraux. La plupart des coûts de souveraineté sont liés aux sommes dues au personnel d'élections antérieures.

15. Le 3 juin 2008, une mission européenne d'observation électorale est allée en Guinée-Bissau évaluer sur place les conditions politiques, logistiques et de sécurité avant le scrutin de novembre. Dans ses recommandations finales, elle a dit que, malgré certaines difficultés, les conditions étaient en place pour déployer une cinquantaine d'observateurs électoraux internationaux de l'Union européenne. La mission d'observation électorale de l'Union européenne doit arriver le 15 septembre 2008 à Bissau. D'autre part, du 18 au 21 août 2008, une mission d'évaluation de l'Union africaine dirigée par l'ancien Ministre mauricien des affaires étrangères, Anil Gayan, a visité la Guinée-Bissau. La CEDEAO enverra elle aussi une équipe d'observateurs. Le BANUGBIS coordonnera les observateurs internationaux ne relevant pas de l'Union européenne.

IV. Aspects militaires et de sécurité

16. Un tribunal militaire enquête sur la tentative de coup d'État qu'aurait tramée l'ancien chef d'état-major de la marine, Bubo Na Tchuto. Les fusiliers marins qu'il avait commandés ont été dispersés dans d'autres casernes du pays, mais une partie du personnel de la marine est restée dans les casernes navales de Bissau. Un chef d'état-major intérimaire de la marine a été nommé.

17. Le 20 août 2008, dans le cadre du Programme de réforme du secteur de la sécurité et lors de sa cérémonie inaugurale, 30 officiers supérieurs d'active, dont deux généraux, ont été mis en réserve. Le Ministre de la défense a alors déclaré que la réforme était irréversible. Le chef d'état-major général a souligné que les forces

armées n'étaient pas hostiles à la réforme et adjuré la communauté internationale d'aider à sa mise en œuvre en évitant ainsi d'aigrir ou de paupériser ceux qu'elle touche. Les 30 officiers suivront une instruction au Nigéria avant de prendre part pendant un an, au Brésil, à un programme de formation à la réinsertion financé par la CEDEAO.

18. Le déploiement d'une équipe de 15 agents civils et militaires européens au titre du Programme de la politique européenne de sécurité et de défense, lancé le 1^{er} juillet 2008, est chose faite. Son équipe organisera quatre ateliers en septembre pour faire mieux comprendre les quatre volets du programme (justice, sécurité, défense et anciens combattants). Les modalités d'un recensement des anciens combattants ont été élaborées; il doit commencer dans les semaines qui viennent et sera financé par l'Union européenne à raison d'environ 300 000 euros.

19. La Commission nationale sur les armes légères et de petit calibre a reçu de nouveaux locaux et du matériel informatique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat. Elle a aussi reçu 60 000 dollars pour les projets du Programme de lutte contre les armes légères de la CEDEAO : ces fonds ont servi à un projet pilote et à la réfection des bureaux. Une mission d'évaluation de ce programme en Guinée-Bissau (9-12 août 2008) a jugé positifs les efforts de la Commission et conclu qu'ils progressaient rapidement.

20. Le BANUGBIS, le PNUD et d'autres partenaires ont organisé, du 3 au 5 septembre à l'intention des institutions de maintien de l'ordre en Guinée-Bissau, un atelier visant à renforcer leur collaboration et leurs relations de travail, dans le cadre des efforts visant les grands problèmes de sécurité nationale et d'ordre public. Ouvert par le Premier Ministre, l'atelier a été suivi par les représentants du Ministère de la justice et de la police judiciaire, du Ministère de l'intérieur et de la police administrative, du Ministère de la défense et des forces armées, ainsi que par le représentant du Bureau du Procureur général.

V. Menace du trafic des drogues

21. Le 12 juillet 2008, un appareil en provenance de la République bolivarienne du Venezuela a atterri à l'aéroport de Bissau sans autorisation préalable, sans autorisation de survol et sans que les autorités de l'aéroport aient été prévenues. Il a été aussitôt entouré par du personnel militaire et sa cargaison a été déchargée dans des véhicules et emportée vers une destination inconnue. L'appareil n'a pas pu décoller à nouveau en raison de difficultés techniques et un avion est venu du Sénégal, le 17 juillet, avec à son bord des techniciens. La Ministre de la justice a annoncé qu'elle n'avait été informée que le 17 juillet de cet atterrissage non autorisé. Le 19 juillet, les trois membres de l'équipage de l'appareil vénézuélien et deux responsables du contrôle de l'aéroport ont été arrêtés. À la demande de la police judiciaire, le BANUGBIS, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Drug Enforcement Agency des États-Unis, INTERPOL et d'autres entités ont apporté une assistance technique à l'enquête, intitulée « Opération Bissalanca ». Le 16 juillet, d'autres experts, dépêchés par INTERPOL et accompagnés de deux chiens détecteurs de drogue, sont arrivés à Bissau. Cette équipe n'a commencé à fouiller l'appareil que le 26 juillet, sous une surveillance rigoureuse du personnel militaire, qui a bloqué les tentatives des enquêteurs d'enlever la boîte noire de l'appareil et l'appareillage du système de positionnement universel pour leur

enquête. Les militaires ont fait au sujet de la cargaison des déclarations contradictoires. Il a été avancé que l'appareil transportait des médicaments en provenance d'Espagne, tandis que, dans une déclaration écrite, le pilote assurait que l'appareil venait de la République bolivarienne du Venezuela. L'équipage a été libéré le 19 août 2008 sur l'ordre d'un juge pénal en dépit de l'émission d'un mandat d'arrêt international contre un de ses membres et en dépit des protestations de la Ministre de la justice et du Procureur général. Le pilote a par la suite disparu. La caution aurait été fixée à 82 millions de francs CFA (environ 181 187 dollars). Le juge, qui faisait valoir que le parquet n'avait pas donné de preuves suffisantes pour qu'il ordonne la poursuite de la garde à vue, a par la suite été suspendu de ses fonctions.

22. Rencontrant le 28 août à Bissau les représentants locaux du Groupe international de contact sur la Guinée-Bissau, la Ministre de la justice a tiré les enseignements de l'opération Bissalanca. Elle a fait observer que cette opération avait mis en évidence l'insuffisance des capacités opérationnelles et des moyens de la police judiciaire pour les enquêtes, la réaction insuffisante de cette police, les avantages de la coopération internationale, l'ampleur du trafic de drogue passant par son pays, les preuves toujours plus nombreuses d'une implication d'entités nationales, l'urgence de la convocation d'une conférence de la CEDEAO sur le trafic de drogues au Cap-Vert et la nécessité urgente d'envisager des mesures plus rigoureuses contre les trafiquants nationaux et étrangers.

23. Après la Conférence internationale de Lisbonne tenue en décembre 2007 sur le trafic de drogue en Guinée-Bissau, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a fourni à la police judiciaire du matériel informatique, un groupe électrogène et du carburant, des moyens de transmission pour ses 35 fonctionnaires, 15 véhicules et 10 motocyclettes. Du 7 au 12 septembre 2008, deux enquêteurs de police judiciaire ont suivi un cours de formation d'une semaine au Cap-Vert sur l'analyse des empreintes digitales. Les locaux de la police judiciaire ont été réaménagés et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime s'est engagé à aider à renforcer les moyens du parquet dans la lutte contre les stupéfiants. Les autorités continuent à demander une aide internationale pour lutter contre le trafic de drogue face à la forte augmentation de ce trafic et de la criminalité organisée en général.

VI. Activités de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix

24. Des progrès considérables ont été accomplis en Guinée-Bissau dans les activités qui relèvent de la Commission de consolidation de la paix. J'ai approuvé en avril 2008 un plan intérimaire prioritaire, doté d'une enveloppe initiale de 6 millions de dollars, prélevés dans le Fonds de consolidation de la paix; le Comité directeur national a approuvé quatre projets courts visant le soutien aux opérations électorales, la lutte contre le chômage des jeunes, la remise en état des prisons et l'aménagement des casernes. Ces projets sont à différentes phases de leur réalisation avec l'aide des organismes des Nations Unies compétents, parmi d'autres partenaires. Un plan prioritaire détaillé, dont le plan intérimaire pour la consolidation de la paix fait partie, est actuellement en cours d'élaboration par le Gouvernement et l'équipe des Nations Unies en Guinée-Bissau; il devrait faciliter la

mobilisation du reste de l'enveloppe de financement fournie par le Fonds pour la consolidation de la paix.

25. Des dispositions sont prises pour créer un secrétariat national du Fonds pour la consolidation de la paix pour la Guinée-Bissau, qui relèverait du BANUGBIS. Ce secrétariat serait responsable des mécanismes de contrôle et de l'établissement des rapports d'exécution de quatre projets courts et apporterait un soutien administratif aux activités du Comité directeur national, qui a pour mission de coordonner l'action de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

26. Le cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau est désormais prêt. De dernières consultations devraient conduire à son adoption par le Gouvernement et ses partenaires, par le canal du Comité directeur national et du Conseil des ministres. Mon Représentant en Guinée-Bissau, qui copréside le Comité directeur national, travaille avec le Coprésident bissau-guinéen pour assurer comme il convient la facilitation, par les Nations Unies et les partenaires internationaux, des activités et de l'engagement de la Commission de consolidation de la paix aux côtés des homologues nationaux.

27. Pour entretenir l'élan acquis grâce à l'engagement de la Commission en Guinée-Bissau, en particulier dans la perspective des élections législatives en novembre 2008, l'Ambassadrice Maria Luiza Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, s'est rendue dans le pays du 10 au 12 septembre 2008. Cette visite a revêtu une importance particulière en raison du changement récent de gouvernement et d'autres évolutions politiques. Accompagnée par des fonctionnaires du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, M^{me} Viotti s'est entretenue avec des personnalités nationales et internationales et notamment le Président, le Premier Ministre, les Ministres des affaires étrangères, des finances et de la défense, le chef d'état-major, les représentants de la société civile, des organismes internationaux d'aide et des organismes des Nations Unies présents en Guinée-Bissau. Ces entretiens ont porté surtout sur la rédaction définitive du cadre stratégique et sur l'aide de la Commission aux initiatives de mobilisation des ressources, en particulier dans la perspective des élections à venir et de la réforme actuelle du secteur de la sécurité.

VII. Aspects économiques et sociaux

28. La situation financière demeure préoccupante car le renchérissement international des denrées alimentaires et des combustibles nuit à l'économie. Le 28 juillet 2008, le Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international a approuvé un versement d'environ 2,9 millions de dollars à la Guinée-Bissau au titre de l'assistance d'urgence après un conflit. C'est la deuxième et dernière tranche de l'aide apportée au programme économique de 2008, conçu pour redresser la situation financière. La décision a été prise sur la base des conclusions favorables d'une mission dépêchée par le FMI en mai 2008. Le FMI a en effet déclaré que la Guinée-Bissau progressait dans la réforme structurelle et la stabilisation macroéconomique en dépit d'un environnement extérieur contraire. Quatre des six indicateurs quantitatifs définis par le FMI ont été atteints. Les deux autres devraient l'être avant la fin de l'année. On s'est mis d'accord sur les mesures à prendre encore en 2008 pour que le pays reste dans la bonne voie. Si le programme d'assistance

d'urgence après un conflit se poursuit de façon satisfaisante, un nouveau programme à moyen terme, financé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, pourrait être examiné plus tard dans l'année par le Gouvernement et une mission du FMI, qui pourrait être dépêchée en octobre 2008. Cette facilité permettrait à la Guinée-Bissau de profiter d'une initiative d'allègement de la dette.

29. La croissance devrait dépasser 3 % cette année, après une légère augmentation de la production de noix de cajou, une forte hausse de leur cours et une augmentation de l'activité dans le secteur du bâtiment. Les exportations de noix de cajou devraient atteindre 105 729 tonnes, soit 10 % de plus qu'en 2007. Le cours moyen en 2008 est de 783,84 dollars par tonne, contre 486,13 en 2007. Cependant, l'impact du renchérissement des denrées alimentaires et des combustibles sur la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la stabilité sociale est très préoccupant. Les prix ont augmenté de 3,2 % en 2006, mais la hausse des prix des denrées alimentaires en particulier a porté ce chiffre à 9,1 % en mai 2008. Le Gouvernement a pris des mesures pour atténuer les conséquences sociales de cette flambée des prix des aliments et des combustibles : il a réduit les droits de douane sur le riz et le carburant. Le Gouvernement doit deux mois d'arriérés de traitement à ses fonctionnaires, pour juillet et août 2008. La Guinée-Bissau a bénéficié d'un soutien financier de ses partenaires : 1,5 milliard de francs CFA (environ 3,5 millions de dollars) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, pour remédier à la crise alimentaire, un concours de 1,6 milliard de francs CFA (environ 3,8 millions de dollars) de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest et un concours de 1,5 million de dollars de la Banque mondiale.

30. Ngozi Okonjo-Iweala, Directrice à la Banque mondiale, s'est rendue à Bissau du 19 au 21 juillet 2008. Pendant sa visite, elle a instamment demandé aux autorités de penser à ce qui suivrait les élections de novembre et de choisir des projets à fort impact pour les deux à cinq prochaines années. La Guinée-Bissau recevra une subvention de 5 millions de dollars des fonds d'affectation spéciale pour la réponse à la crise alimentaire mondiale : 1,5 million de dollars pour compenser la réduction des recettes publiques résultant du dégrèvement des importations de riz et de combustible et 3,5 millions de dollars versés au plan d'urgence du Gouvernement pour la campagne agricole 2008-2009, à l'appui d'activités communautaires. En outre, la Banque mondiale a continué son action dans le secteur de l'éducation, en dépêchant deux missions techniques du 20 au 26 juillet et du 23 au 28 août 2008. La Banque africaine de développement a approuvé, le 30 juillet, un allègement temporaire de dette, pendant trois ans, au titre de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés).

31. Le prix du riz a augmenté en Guinée-Bissau de 75 %, passant de 12 000 francs CFA par sac de 50 kilogrammes en janvier 2008 à 21 000 francs CFA en juillet 2008. Comme on l'a noté plus haut, les autorités ont pris d'importantes mesures fiscales pour lutter contre la flambée des prix. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a lancé un projet visant à aider les ménages les plus gravement touchés en leur fournissant des intrants agricoles et des produits vétérinaires. La Banque mondiale aidera aussi ces ménages en fournissant des semences, des instruments agricoles et d'autres intrants agricoles. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) soutient un ensemble de mesures essentielles, relativement peu coûteuses, visant à réduire la mortalité infantile. Cette année, une campagne de distribution de vitamines A a permis d'atteindre plus de 90 % des enfants âgés de 6 à 59 mois. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a

apporté une assistance à 23 % de la population, notamment les enfants d'âge scolaire, les enfants mal nourris et les femmes enceintes ou qui allaitent. Le *Rapport sur le développement humain 2007-2008*, récemment publié, place la Guinée-Bissau au 175^e rang sur 177, ce qui montre assez la gravité des problèmes socioéconomiques du pays.

32. Une épidémie de choléra frappe la Guinée-Bissau depuis mai, en particulier dans les régions de Bissau, Biombo et Quinara. Au 14 septembre, on dénombrait 6 126 cas, dont 119 morts. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF, en particulier, travaillent avec le Ministère de la santé pour enrayer l'épidémie, en organisant la désinfection des canalisations d'eau et des puits traditionnels de la ville de Bissau, en distribuant des produits d'hygiène et d'assainissement, en menant une campagne de presse sur la santé publique et en distribuant des fournitures médicales et non médicales. Un financement de 600 000 dollars pour ces activités a été obtenu du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. L'épidémie a été aggravée par les pluies torrentielles et par le mauvais état des canalisations d'eau et des égouts, mais la crise politique des deux derniers mois a fait un peu oublier aux autorités la gravité de la crise due au choléra. Cette maladie est endémique en Guinée-Bissau et il faut donc mettre en œuvre une stratégie de longue haleine, comme le préconise l'équipe des Nations Unies en Guinée-Bissau.

33. L'OMS et d'autres organismes des Nations Unies ont également approuvé la mobilisation de 44 millions de dollars dans le septième cycle de reconstitution des ressources du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. L'OMS a également approuvé une assistance technique en vue de la révision et de la mise en forme définitive d'un plan stratégique contre la tuberculose.

VIII. Droits de l'homme

34. Le BANUGBIS suit de près l'affaire du fonctionnaire de police judiciaire, Liberato Neves, qui a été abattu et dont le corps a été publiquement exposé le 13 avril 2008 après l'attaque du siège de la police judiciaire par des policiers. Les agents de police impliqués dans ce meurtre n'avaient pas encore été interrogés, les avocats de la défense et l'ex-Ministre de l'intérieur considérant qu'il s'agissait là d'un crime relevant de la justice militaire plutôt que de la justice civile. Il n'y a pas de consensus sur l'affaire. Le parquet a demandé que les agents de police impliqués dans cette affaire soient transférés dans l'une des prisons de la ville pour faciliter l'enquête mais l'ex-Ministre de l'intérieur a rejeté cette demande pour des raisons de sécurité. On estime que si des mesures ne sont pas prises, cette affaire aggravera encore le sentiment que l'impunité règne en Guinée-Bissau.

35. Selon plusieurs informations, certains habitants prennent en main eux-mêmes les questions d'ordre public, jugeant que les autorités de police sont inefficaces, fragiles ou mêmes inexistantes, en particulier dans les provinces. Après qu'on eut appris qu'un groupe de jeunes de la région d'Oio nommés les « N'kuman » étendait ses activités en dehors de leurs villages et s'arrogeait des fonctions d'ordre public normalement remplies par l'État, le Procureur général s'est rendu dans la région le 7 juillet 2008. Après enquête, sept personnes ont été écrouées à Farim et seront jugées pour crimes de droit commun et actes de violence. On craint en effet que ces

groupes, investis de fonctions coutumières dans leur village, ne mettent en péril les relations intercommunautaires s'ils élargissent leurs activités ou qu'ils soient instrumentalisés à des fins politiques durant la préparation des élections.

36. S'agissant de la liberté de la presse, plusieurs affaires de harcèlement des journalistes ont été signalées. Le directeur de l'organe de presse privé *Kansaré*, Fafali Koudawo, a été interrogé par les services du Procureur général au sujet de la publication en juillet 2008 d'un article, paru d'abord dans le magazine *Afrique Diagnostic* en mai 2008. Ce magazine signalait que deux anciens officiers supérieurs, qui avaient qualifié les méthodes appliquées par le chef d'état-major « d'autoritaires et d'anticonstitutionnelles », avaient reçu des menaces de mort. Le chef d'état-major a réfuté ces allégations. Le rédacteur en chef du journal a par la suite été convoqué par les services du Procureur général pour étayer l'assertion qu'il avait formulée lors d'une émission de radio en août 2008, à savoir qu'il y avait eu un rapprochement entre le Président Vieira et le chef du PAIGC. Le procès d'un autre journaliste de Guinée-Bissau, Alberto Dabó, initialement prévu pour juillet 2008 n'a pas eu lieu. Dabó qui travaille pour une agence de presse internationale et une station de radio locale était accusé de diffusion de secrets d'État, de diffamation, de violation de la loi sur la presse et de collusion avec des journalistes étrangers, après une plainte déposée par l'ancien chef d'état-major de la marine. La télévision publique est de plus en plus partielle dans les émissions qui rendent compte des activités du PAIGC, au détriment des autres partis politiques.

37. Lors d'une réunion d'organismes à vocation humanitaire visant à améliorer les conditions de détention, le BANUGBIS, coopérant avec l'organisation œcuménique « Justice et paix », l'hôpital national Simão Mendes, l'organisation non gouvernementale espagnole AIDA et la Ligue bissau-guinéenne des droits de l'homme se sont rendus dans deux centres de détention et à la prison militaire de Bissau pour examiner les conditions de détention. Cette équipe en a conclu que la situation dans les prisons était inhumaine, la plupart des détenus étant malades, en raison des très mauvaises conditions d'hygiène, du manque d'eau et d'aliments, de la surpopulation carcérale et de l'absence de soins médicaux fournis par l'État.

38. Au total, 38 journalistes qui ont assisté à deux ateliers organisés par le BANUGBIS sur les questions relatives aux droits de l'homme et la consultation électorale, l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, et la future couverture des élections législatives prévues en novembre 2008. Le BANUGBIS a également organisé un atelier de formation à l'intention des journalistes, avec l'aide de la Ligue des droits de l'homme de la Guinée-Bissau du 4 au 6 juin 2008. Trente journalistes, 20 hommes et 10 femmes, venant de diverses régions du pays ont suivi ce stage. Les questions examinées ont été notamment la déontologie de la presse durant les élections, la liberté de la presse et responsabilité civile et pénale, le journalisme et le développement, la consolidation de la paix et la prévention des conflits et le rôle des médias dans le développement communautaire. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a accepté d'abonder un Fonds qui sera créé par le BANUGBIS pour permettre aux médias bissau-guinéens de couvrir les élections législatives de 2008 dans le pays. Ce fonds de 60 000 dollars sera utilisé pour la logistique, l'hébergement et l'achat de matériel de communication et d'enregistrement. Il s'agit de réduire la dépendance des médias à l'égard des partis politiques pour l'obtention d'un appui logistique.

IX. Application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

39. Le BANUGBIS et l'équipe des Nations Unies en Guinée Bissau ont organisé en mai 2008 une série de consultations régionales, qui ont abouti à l'organisation d'un atelier national de trois jours du 17 au 19 juin, sur le sujet de la prise en compte systématique des questions sexospécifiques et l'amélioration de la participation des femmes à la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Les recommandations issues de l'atelier seront reprises dans le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Récemment, le Comité directeur national a examiné la possibilité d'inviter deux élues à siéger au Comité.

40. Durant les consultations régionales et nationales, on a cherché à repérer les obstacles à la participation des femmes aux élections; plusieurs recommandations ont été formulées. On a relevé en particulier l'absence de femmes à la Commission électorale indépendante, l'absence de règles normatives prescrivant de mettre des femmes en tête de liste des partis politiques et l'absence de dispositions précises encourageant les femmes à se porter candidates. Le BANUGBIS a également organisé une formation à l'intention des journalistes dans la perspective des élections, en mettant notamment l'accent sur le rôle des médias dans la participation des femmes et le traitement effectif, durant la campagne électorale, des questions qui intéressent les femmes. Un journal publie régulièrement des articles sur la condition féminine et sur les femmes dans la perspective des élections, et plusieurs émissions de radio sont en préparation sur ce thème.

X. Sécurité du personnel des Nations Unies

41. En dépit des problèmes socioéconomiques avec lesquels la population en général est aux prises, la criminalité reste faible, malgré la persistance de la petite délinquance. Pendant la période considérée, on n'a signalé qu'une affaire de vol à la tire dans la rue et une tentative de cambriolage contre le domicile de fonctionnaires des Nations Unies. Le personnel des Nations Unies peut circuler librement dans le pays s'il se conforme aux règles générales de sécurité.

XI. Observations et recommandations

42. Je recommande que la Commission européenne, la CEDEAO, l'Angola, le Brésil, le Portugal, le Royaume-Uni, le Fonds pour la consolidation de la paix et le PNUD contribuent généreusement au fonds de regroupement destiné à financer les élections prévues pour le 16 novembre 2008. Le manque à financer a certes été considérablement réduit, mais il faut absolument le combler complètement si l'on veut que les élections se déroulent convenablement. Je lance donc un appel aux autres partenaires pour qu'ils apportent une contribution généreuse afin que ce manque soit comblé à temps. Il est encourageant de constater que les préparatifs des élections n'ont pas pris de retard, et je félicite le Gouvernement et le peuple bissau-guinéens du bon déroulement de la récente campagne d'inscription sur les listes électorales, qui a connu une participation record de 94,6 % et qui a démontré leur maturité politique et leur attachement largement partagé à la démocratie.

43. Je reste cependant préoccupé par la volatilité des conditions de sécurité et de la situation politique en Guinée-Bissau, surtout en cette période où le pays s'apprête à tenir des élections d'importance capitale. Je demande à nouveau à toutes les parties prenantes du pays de collaborer pacifiquement dans l'intérêt de celui-ci et dans le respect de l'état de droit, afin de faire en sorte que les élections législatives se déroulent dans une atmosphère de stabilité et de paix. Cela contribuerait à la poursuite du renforcement régulier de la paix, ce qui à son tour aiderait à créer les conditions de l'application de réformes économiques d'importance vitale et celles du développement.

44. La presse ayant un rôle important à jouer, non seulement pendant les élections mais aussi dans la consolidation de la paix et dans la promotion de la gouvernance démocratique en général, je demande aux médias de faire une place égale à tous les partis et de s'efforcer de respecter leurs principes déontologiques, de se conduire avec professionnalisme et de faire preuve de crédibilité.

45. Le fait que le trafic de drogues et la criminalité organisée se répandent en Guinée-Bissau fait planer une menace de plus en plus inquiétante sur le pays et risque non seulement d'anéantir le progrès important réalisé dans le domaine de la gouvernance, mais aussi de faire obstacle à l'action actuellement menée en vue de la consolidation de la paix à plus longue échéance. Ayant une incidence dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la santé, de l'économie et de l'instauration de l'état de droit, la montée du trafic de drogues pourrait semer l'agitation dans tout le pays et le long de ses frontières, puisque les signes se multiplient d'une concertation croissante entre gangs de criminels à travers les frontières poreuses d'Afrique de l'Ouest. Bien qu'il soit difficile d'obtenir des données chiffrées, les événements récents et même les déclarations des dirigeants du pays ont montré que le volume du trafic de drogues en Guinée-Bissau était bien plus grand qu'on ne le pensait précédemment. Je suis particulièrement préoccupé par les informations selon lesquelles le pays n'est plus seulement une plaque tournante, mais devient rapidement un marché important pour le commerce de la drogue. Je trouve encourageant que les autorités aient informé mon Représentant qu'elles étaient disposées à soutenir une action vigoureuse et concrète dirigée contre ceux qui participeraient à ce trafic dans le pays, ainsi que contre les étrangers qui collaborent avec eux. À ce propos, je demande à nouveau au Conseil de sécurité d'agir énergiquement et, dans cette perspective, d'envisager de créer un groupe d'experts chargé d'identifier toutes les personnes impliquées dans le trafic de drogues et la criminalité organisée en Guinée-Bissau et d'enquêter sur leurs activités, en se réservant la possibilité de prendre des mesures, voire des sanctions punitives et ciblées, destinées à renverser la tendance troublante à l'aggravation de la crise du trafic de drogues dans laquelle le pays est plongé.

46. Les informations qui ont récemment circulé concernant un complot de coup d'État militaire soulignent la fragilité de la situation de l'État et le font régresser par rapport à ce qui avait été accompli depuis 2005 quant à la promotion d'un esprit de relations démocratiques entre civils et militaires, selon lequel les seconds sont subordonnés aux autorités civiles et leur doivent des comptes. Il est décevant de constater que certains acteurs continuent à croire qu'un coup de force, et non le dialogue, est la solution qui permettra de régler toutes leurs doléances, ou que c'est le seul moyen d'accéder au pouvoir. J'en appelle à tous les acteurs de la vie politique pour qu'ils n'aient pas recours à la force militaire pour pousser leur programme politique personnel. J'en appelle aussi aux militaires pour qu'ils restent

fidèles à leur tradition professionnelle et républicaine de protection et de défense de l'État. Sur une note plus optimiste, je dois dire que les secteurs de la défense et de la sécurité se sont donné un mal considérable, en collaboration avec la communauté internationale, pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité. Je les engage à continuer d'unir les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre les projets du Gouvernement concernant la réorganisation et la modernisation des forces armées.

47. Je me félicite que l'on continue de progresser sur le plan du dialogue entre la Commission de la consolidation de la paix et la Guinée-Bissau. Je suis particulièrement heureux de constater qu'on s'emploie activement à mettre en œuvre les quatre projets à effet rapide, grâce à une participation ponctuelle du Fonds pour la consolidation de la paix, et je demande instamment aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires dans le pays de continuer à collaborer étroitement afin que les projets soient achevés dans les délais prévus, ce qui contribuera à renforcer la possibilité, pour la Commission de la consolidation de la paix, de continuer longtemps à travailler avec la Guinée-Bissau. Le système des Nations Unies continuera d'apporter son soutien actif à ce processus vital, et je demande aux autorités bissau-guinéennes de continuer à jouer pleinement, par l'intermédiaire du Comité directeur national, leur rôle de partenaire.

48. En conclusion, qu'il me soit permis de féliciter une fois de plus le personnel du BANUGBIS, dirigé par mon Représentant, Shola Omoregie, ainsi que celui de toutes les composantes de l'équipe des Nations Unies, du travail important qu'ils continuent d'effectuer en Guinée-Bissau, dans des conditions souvent très difficiles.